

SARKO, LE CURIEUX PIMENT DE L'AFFAIRE CONCORDE

Cercle de jeu | jeudi, 24 janvier 2008 | par **Xavier Monnier**

Le nom de Nicolas Sarkozy est apparu dans le feuilleton judiciaire du cercle de jeu parisien Concorde, où l'on croise des figures corses et des banquiers suisses. Mais ce n'est pas tout à fait innocent. Embrouilles en vue.

L'incroyable saga du Cercle Concorde, le cercle de jeux parisiens soupçonné d'avoir servi de lessiveuse au milieu corse et marseillais, dont **Bakchich** suit les épisodes, a connu un nouvel et épique rebondissement cette semaine. Non pas la libération annoncée du capitaine Paul Barril et d'Olivier Bazin, deux des mis en examen. Mais l'apparition du nom de Nicolas Sarkozy.

Et ce sont les confrères suisses qui ont mis le feu au lac. En l'occurrence *La Tribune de Genève*. Dans son édition du samedi 19 janvier, le journal helvète lâche une bombe. François Rouge, le banquier genevois soupçonné d'avoir financé les activités du Cercle Concorde, « *aurait été récemment extrait de sa cellule pour s'entendre proposer un deal par l'un des juges : l'éclaircissement sur le rôle d'un proche du président français, Patrick Devedjian, et de Nicolas Sarkozy lui-même, en échange d'un statut de témoin repent, comme en Italie* ». Diable, l'affaire est de taille et l'info parcourt tous les sites d'actualité français.

Une arrêté d'ouverture de mai 2005

D'autant que l'arrêté d'ouverture du Cercle, un document soumis à de drastiques conditions, est réputé avoir été signé sous l'égide de Sarko ministre de l'Intérieur, en juillet 2005. Réputé seulement et par une malheureuse faute de frappe initiale de *Bakchich*, que nous corrigeons « volontiers. *Errare humanum est*. C'est en réalité le 19 mai 2005, alors que Dominique de Villepin est encore en poste Place Beauvau, que l'arrêté est signé par le directeur de la sécurité publique, Stéphane Fratacci, devenu depuis préfet de l'Aisne... Sans exonérer notre bon président de toute responsabilité - sous son égide l'autorisation du Cercle sera prolongé une première fois en 2006 - la précision de calendrier est importante...

Gentiment contacté par *Bakchich*, l'avocat de François Rouge confirme et précise les écrits suisses. « *Le vendredi (11 janvier) ou le lundi (14 janvier), mon client a, en effet, été extrait de sa cellule pour être auditionné en tant que témoin et se voir proposer cet accord qu'il a rejeté* ». Avant d'ajouter gourmand : « *ça existe les juges politiques en France* » ? Et de conclure. « *Je ne vois pas pourquoi mon client aurait inventer ça* »...

« Il suffit de mettre le nom de Sarko et tout s'enflamme »

Glisser que l'un des juges en charges du dossier, en l'occurrence Serge Tournaire, souhaite se payer le Président de la République paraît tout, sauf innocent. Plutôt une méthode assez maligne pour entraver une affaire où les complaisances politiques sont manifestes, mais pas forcément celles que l'on croit.

Bref un joli coup... salué dans un mélange d'admiration et d'agacement du côté du parquet marseillais. « *C'est une blague cette affaire, il suffit de mettre le nom de Sarko pour que tout s'enflamme. Mais aucun deal n'a été proposé à Rouge. Il a tout simplement été auditionné comme témoin dans une affaire connexe* », en l'occurrence celle de la tuerie des Marronniers, où apparaissent beaucoup d'acteurs du dossier Concorde. « *Si c'est pour mettre la pression sur les juges, c'est de bonne guerre* », concluent les magistrats du Vieux-Port.

Bref un peu de piment politique dans une affaire qui n'en manque déjà pas.